# TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

## LE DÉPARTEMENT EFFECTUE UN SONDAGE AUPRÈS DE 38 000 FOYERS MANCHOIS

En mai dernier, les élus départementaux ont émis le souhait d'un sondage auprès des habitants concernés par la réception TNT des réémetteurs de Montgardon, La Vendelée et Granville. Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre du renouvellement en 2023 de l'autorisation d'émettre de ces trois réémetteurs TNT. Il s'agit d'estimer la proportion des usagers qui continuent à recevoir la télévision via la TNT.

Chaque mairie concernée va recevoir un lot de questionnaires « papier » et en a été informée. Les intercommunalités ont également reçu un courrier d'information.

Le questionnaire en ligne est également disponible à cette adresse : https://bit.ly/3PBawuE

Les usagers concernés ont jusqu'au 30 septembre pour répondre. Les résultats seront disponibles début octobre.

Liste des communes concernées : Agon-Coutainville, Anctoville-sur-Boscq, Annoville, Barneville-Carteret, Blainville-sur-Mer, Brainville, Bréhal, Bretteville-sur-Ay, Bréville-sur-Mer, Bricqueville-sur-Mer, Cérences, Chanteloup, Coudeville-sur-Mer, Coutances, Créances, Donville-les-Bains, Doville, La Feuillie, Geffosses, Gouville-sur-Mer, Granville, Gratot, Hauteville-sur-Mer, La Haye-d'Ectot, La Haye, Heugueville-sur-Sienne, Hudimesnil, Jullouville, Lessay, Lingreville, Montsenelle, Longueville, Le Loreur, Le Mesnil, Le Mesnil-Aubert, La Meurdraquière, Millières, Les Moitiers-d'Allonne, Montmartin-sur-Mer, Muneville-sur-Mer, Neufmesnil, Orval sur Sienne, Pirou, Port-Bail-sur-Mer, Quettreville-sur-Sienne, Regnéville-sur-Mer, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Maurice-en-Cotentin, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Planchers, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Saint-Sauveur-la-Pommeraye, Saint-Sauveur-Villages, Tourville-sur-Sienne, La Vendelée, Vesly, Yquelon.

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

CONTACTS PRESSE

**Héloïse Caillard**
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

**Alexandra de Saint Jores**
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr